

Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste: Un an	60 francs	La ligne 0,40	
Six mois	35 francs	Les annonces	0,75
Trois mois	20 francs	Publicité locale	1,00
Journalisme: non limitrophe et étranger	100 francs	Publicité locale	1,00
Journalisme: non limitrophe et étranger	100 francs	Publicité locale	1,00

TEMPERATURE

Lille, le 5 janvier 1910.

Minimum, nuit, abrité... 3,6
Minimum, nuit, découvert... 2,8
Surface de la mer, à 9 h. du matin... 4,2
A 1 mètre de profondeur... 5,7
De l'air à l'ombre... 7,2
Maximum, jour, à l'ombre... 7,2
Maximum, jour, au soleil... 7,8
Etat hygrométrique (à h. m. 0-100)
Etat du ciel: Couvert
Direction du vent:
Baromètre - Le 5 janvier (à h. du matin) la pression était de 780 mm; le 6 janvier (à h. du matin) l'impression est de:



Temp. présente. — En France, un temps beau, avec du vent dans le Nord, un peu froid dans le Sud, est probable.

Dans le monde moral, ce qui n'est pas pur, n'est pas beau, et ce qui n'est pas beau, n'est pas complètement pur.

La défense de l'école laïque

Ce qu'elle est à plaindre, cette pauvre et « chère » école !

A en croire les journaux et les orateurs qui en raffolent, on ne compte plus les assauts épiques de tous genres dont l'école est l'objet. Les réactionnaires et les cléricaux, si l'argent, les faveurs, l'appui du gouvernement sont les comparses inépuisables, qu'ils aient donc à craindre et pourquoi ces tremblements de ses amis ?

Mais peut-être ne jouit-elle pas de l'affection de bon nombre de parents, qui ne lui donnent leurs enfants que contraints et forcés par les avantages des fournitures, de la cantine et des chauds vêtements d'hiver, sans parler de la contrainte morale ; quand on est fonctionnaire ou industriel, que devient la liberté ? Si le Préfet du Nord l'a avoué brutalement ces jours derniers : il estime que la pauvre, privée de tant d'autres libertés, a le besoin d'avantage de celle-ci.

La désaffection des parents, voilà donc le point faible de l'école officielle, désaffection motivée par le sacrifice à la religion qui se sont élevés les évêques, motivés aussi en maint endroit par la corruption financière de bon nombre de maîtres et de maîtresses ; ces maîtres et ces dames s'élevaient volontiers en personnages insupportables et intolérables.

Il est encore une autre cause de faiblesse : les dépenses chaque année croissantes et de plus en plus intolérables pour les budgets communaux.

A Lille, le fonctionnement coûte chaque année à la caisse municipale un petit million, soit le dixième du budget.

Cette proposition est à peu près aussi forte dans toutes les localités, quand elle n'est pas supérieure.

Une ville-traitement privilégiée sous ce rapport, c'est Douai.

Là, le budget de l'instruction publique était en 1901 de 190.377 fr. 55 ; pour 1910 il s'élevait à 379.222 fr. 72 ; il est doublé en dix ans.

Voulez-vous un exemple de la progression fantastique le long de ces dix ans ? Prenons seulement les indemnités payées par les vittaux instituteurs et aux institutrices.

EN 1901	
Indemnités de résidence.....	16.700 00
Traitements facultatifs.....	9.060 15
Indemnités de logement.....	10.150 00
45.910 15	

EN 1903	
Indemnités de résidence.....	19.750 00
Traitements facultatifs.....	9.552 70
Indemnités de logement.....	11.150 00
40.452 70	

EN 1905	
Indemnités de résidence.....	22.250 00
Traitements facultatifs.....	10.843 55
Indemnités de logement.....	13.250 00
46.343 55	

EN 1908	
Indemnités de résidence.....	27.500 00
Traitements facultatifs.....	11.983 96
Indemnités de logement.....	17.850 00
57.333 96	

EN 1910	
Indemnités de résidence.....	30.500 00
Traitements facultatifs.....	13.013 51
Indemnités de logement.....	19.250 00
62.763 51	

« C'est donc, fait remarquer l'« Echo du Nord », que nous empruntons ces chiffres, une augmentation de près du double en moins de dix ans. »

En même temps que, par l'entraînement

qu'imprime le gouvernement aux dépenses scolaires, l'Etat jette dans le gouffre des dépenses, les finances municipales subsistent les pertes causées par l'expulsion des congrégations et la fermeture de leurs établissements.

Ont disparu les deux pensionnaires fortunées des Dames de la Sainte-Union, pensionnaires non moins réputés et bien doués, les Dames de l'Espérance et les Dames de la Sainte-Union de la Providence avec leur pensionnaire de la rue du Centre.

Ces établissements ne contiennent rien de vil et de déshonorant, source très appréciable de revenus.

On a eu à cœur de coller la loi de déshonneur sur les couvertures, confisquées aux bénéficiaires anglais ; on y a dépensé des centaines de millions pour l'aménagement de sa destination nouvelle, et les frais annuels montent aussi à un très joli chiffre ; mais la prospérité n'est pas venue aux élèves, sont-ils perdus dans le vaste domaine, et, en les regardant circuler en ville, les Dons ne peuvent se dire : voilà des élèves « chères ».

Chers-assis, en dépit de leur nombre, les nominations et nominations n'est pas donné que la caisse municipale, rendra-t-elle les fonds qu'on lui a soutés pour procurer à ces six cents boumiers et boumiers du département la pâte intellectuelle pendant les trois années du cycle d'études des écoles normales.

Depuis qu'on a été enlevé des Facultés de Droit et des Lettres, Douai est devenu de toutes manières pour ce faire-donner des compensations. Elles sont venues, mais pas sous forme de : la caisse municipale qui est-elle, et l'Administration qui propose, qui exige un emprunt de deux millions, prouvent amplement que depuis vingt ans, depuis dix ans surtout, on fait le petit jeu plutôt dangereux du « qui perd gagne ».

Eh bien ! voilà pour Douai, et pour ailleurs aussi, un danger que court l'école laïque, et contre lequel il serait, pensons-nous, urgent de la défendre : elle coûte trop cher !

Il nous semble même que la défense de l'école laïque presse sur ce point plus et beaucoup plus que contre le péril dont elle se croit menacée par la lettre des évêques.

Au risque de paraître pratiquer le paradoxe, nous prétendons même que si tout ou ses défenseurs tiraient compte des plaintes épiscopales pour leur donner satisfaction et prendraient en considération l'épuisement des finances communales, l'école laïque devrait cesser les hostilités dont elle est l'objet.

Mais, du même coup, elle ne ferait plus l'œuvre pour laquelle elle a été créée par la France-Maçonnisme ; elle ne serait plus l'école laïque.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

« A SAINT-AMAND, de M. l'abbé Deleive, ancien curé de Quarouble, décédé à l'âge de 82 ans. »

M. Deleive appartenait à une vieille famille de Saint-Amand, et, après une longue carrière dans la paroisse de Quarouble, où il avait célébré son jubilé sacerdotal, il avait pris sa retraite dans sa ville d'origine, à côté de ses deux sœurs, amenant avec lui son frère, plus jeune que lui, mais dont il ne s'était jamais séparé.

Si l'état une physionomie populaire dans notre région, c'était bien celle du curé de Quarouble. Il ne se contentait pas de déployer dans sa paroisse son zèle sacerdotal, pourtant infatigable, M. Deleive fut encore un savant aussi modeste que distingué, doublé d'un collectionneur, car il aimait les médailles. Il fut membre de la société des antiquaires de Lyon, de la commission historique du Nord, de la société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, du cercle archéologique de Mons.

« A HAUBOURDIN, de M. le docteur Théodore, fils de la Sage, docteur en médecine, décédé à l'âge de 55 ans, sa profession principale, celle de professeur de notre école de la Sainte-Eglise. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, jeudi, à dix heures, en l'église d'Haubourdin. »

« A CANTELEU-LILLE, de M. Charles Lefèvre, comptable à la maison Desclée-Debouvier et Cie, de LILLE, décédé dans sa 45^e année, muni des sacrements. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, jeudi, à 9 heures, en l'église de Saint-Sépulchre, à Cambrai. »

« A TOUROING, M. et Mme Joseph Motte-Van Ham viennent d'être douloureusement privés par la mort d'un de leurs fils, Jean Motte, âgé de 9 mois. Les funérailles de ce petit ange ont eu lieu mercredi après-midi, à Saint-Christophe, au milieu d'une affluente nombreuse venue apporter aux parents en deuil les témoignages de leur sympathie. »

« A ARMENTIÈRES, de M. le docteur Auguste Buzelle, décédé à l'âge de 47 ans. »

« A BERLAIMONT, de Mme Célestine Carton, née Ernestine Mary, pieusement décédée le 3 janvier, dans sa 89^e année. La défunte était la mère de M. Léon Carton, de Berlaimont, et de M. Ch. Carton-Gillet, d'Haumont. »

Mardi matin à 9 heures, ont été célébrées, en l'église de Saint-Piat, à ROUBAIX, les funérailles de M. Charles Desailly, ancien membre du corps expéditionnaire de Crimée et oncle de M. Albert Desailly, conseiller municipal.

Parmi la très nombreuse assistance, nous avons remarqué MM. Desiré Lecomte, maire, Gustave Lecomte, maître honoraire, Louis Vienne, adjoint, de nombreux conseillers municipaux, etc.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Vronna, vicaire.

Mardi dernier ont été célébrées, en l'église de SOMBAING-SUR-ECAILLON, au milieu d'une affluente considérable, les obsèques de M. Charles Desmays, docteur en médecine, cultivateur et maire.

M. Ch. Desmays, qui avait, au cours de sa vie, conquis de nombreuses distinctions, était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient. La dépouille mortelle a été dirigée vers Sautzou, où a eu lieu l'inhumation dans le caveau de famille.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarts)

Nous apprenons les fiançailles de M. Paul-Alexandre Gonet, fils de M. et Mme Maurice Gonet, de LILLE, avec Mlle Marguerite Didry, fille de M. et Mme Didry et née de M. Georges Degroote, ancien maire d'Haubrouck, conseiller général du Nord.

On annonce le prochain mariage de M. Pierre Bédier, fils de M. et Mme Georges Bédier, de LILLE, avec Mlle Marie-Anne Haillet, fille de M. P. Haillet, négociant en tissus à ABBEVILLE, et de Madame, née de Marquet.

On annonce les fiançailles de Mlle Marie Vaeken, fille de M. Gustave Vaeken, banquier à BERGUES, avec M. Aristide Serlooten, fils de Mme veuve Serlooten-Hauwaert, de STEENVOORDE, principal clerc d'huissier à Lens.

Le fiancé est le frère de M. Gaston Serlooten, conseiller municipal d'Haubrouck, et proche parent de M. Joseph Parmentier, maire de Steenvoorde.

Nous apprenons les fiançailles des deux fils aînés de M. Auguste Robaut, industriel à DOUAI : M. André Robaut avec Mlle Marie Pugal, de NOYON, et M. Henri Robaut avec Mlle Marguerite Barbier, de NOYON.

ÉCHOS

NOUVELLES AFFICHES POUR LES ÉCOLES

On a placé dans les écoles primaires de France la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; tout instituteur laïque se fait un devoir de la faire lire et apprendre à ses élèves ; c'est le nouveau catéchisme de la Démagogie consciente des libéraux modernes.

Ne pourrait-on pas ajouter à cette Déclaration, un article, un simple article, extrait d'un décret de la Convention ? Cet article est ainsi libellé :

« Les instituteurs ou institutrices sont sous la surveillance immédiate de la municipalité ou section, des pères, mères, tuteurs ou curateurs et sous la surveillance de tous les citoyens. »

(Décret de la Convention, 29 frimaire, an II de la République une et indivisible, Section 11. De la surveillance de l'enseignement, article 1er.)

Cet article complète très bien la Déclaration des droits de l'homme, et pourrait servir d'introduction à une Déclaration des droits de l'enfant en face des tyrans d'ancien régime que deviennent les instituteurs.

« Les inspecteurs ne peuvent, d'après le nouveau décret, encaisser ces sommes, il est donc obligé de retourner les mandats aux expéditeurs. »

« Je vous serai donc très obligé, M. le Maire, de vouloir bien faire aviser d'urgence toutes les personnes de votre commune qui ont à leur service des pupilles de l'Assistance publique qu'elles ne peuvent plus désormais régler le compte de ces pupilles par l'envoi de mandats postaux au Service des Enfants assistés. Ces personnes devront donc attendre. »

« Il sera adressé prochainement à tous les patrons un avis de payer, au retour duquel les se présenteront à la caisse du percepteur de leur résidence pour effectuer le versement des sommes dont ils sont débiteurs. »

LES FOIRES AUX BESTIAUX DE GASSEL

Voici les dates précises, pour l'année 1910, des foires de Gassel, et commencent à se dérouler dans toute la région.

Les cinq grandes foires auront lieu, celle de la Chaudière le 3 février, celle du 1^{er} Saint le 24 mars, celle du Saint-Sacrament le 26 mai, celle de Saint-Crispin le 29 octobre, celle de Saint-Eloi le 1^{er} décembre.

Deux foires ordinaires auront lieu en janvier, le 6 et le 20.

Les quatre foires consécutives des quatre premiers jadis de juillet, août, septembre et octobre sont fixées au 7 juillet, au 4 août, au 1^{er} septembre, au 6 octobre.

CONSEILS DE PRÉFECTURE

L'« Officiel » publie un décret aux termes duquel les conseillers de préfecture dont les noms suivent sont désignés pour remplir pendant l'année 1910 les fonctions de vice-président du Conseil de Préfecture de leur département, savoir :

Nord, M. Grand, et Pas-de-Calais, M. Gerbore.

JUSTICE MILITAIRE

Le capitaine Vallin, du 11^e d'infanterie, a été nommé à l'emploi de rapporteur, près le conseil de guerre du 1^{er} corps, à Lille, en remplacement du capitaine d'infanterie en retraite Péron, atteint par la limite d'âge.

Loi fr. WELLHOFF à la Mairie de Lille

Le fr. Wellhoff n'est pas seulement le colonel civil du 4^e de ligne, il est aussi colonel-paissant à l'École de Valenciennes, et nous ne pouvons avoir une alliance d'indifférence.

C'est ainsi que son ami et co-mitoyen fr. Felsberg, qui avait fait nommer directeur des finances et du contrôle, ayant dû prendre sa retraite pour des raisons qui intéressent les contribuables, mais qu'on ne peut pas le tout puiser, franc-comtois vient de faire nommer à sa place le fr. Delporte, fondé de pouvoirs à la Trésorerie Générale et radical militant.

Le journal de la Loge et de la Synagogue de Lille, le « Réveil », se montre ravi de cette nomination. Il adresse à son fr. et ami ses « bien sincères félicitations. »

Il importe d'ajouter que le gouvernement n'avait rien à voir dans ce choix. La nomination a été faite par le conseil municipal de Valenciennes.

C'est le cas de faire une remarque d'actualité : « Quoi vult perdere Jupiter demorat. »

JANVIER

Ce mois-ci chimène : Tailleurs, Modistes, Lingères, Chapeliers, Tapissiers.

Le travail diminue chez les Couturiers, Chemisiers, Fourreurs.

La saison se généralise dans tous les corps de métiers. Aux ouvriers du vêtement, on peut ajouter ceux du bâtiment, les ébénistes, etc.

Faites faire vos réparations de vêtements de printemps.

Donnez aux chapeliers vos nettoyages de chapeaux de feutre et les blanchissages de chapeaux de paille.

En donnant les réparations en morte saison, on supprime une des causes du surmenage.

La greve du canal du Nord

On signale une légère reprise du travail sur les chantiers du canal du Nord.

Une soixantaine d'ouvriers de M. Longueval, sous-entrepreneur des travaux à Harnes, sont retournés aux puits et aux brigades, mais on ne compte pas à ce moment en état, puisqu'il y a eu des actes de sabotage, que nous avons d'ailleurs relatés.

A Ruysscourt et à Ypres, un certain nombre d'ouvriers manifestent également le désir de retourner au travail.

Mais la greve à outrance est toujours prêchée par les meneurs, qui organisent des réunions et préparent, dit-on, des manifestations contre les ouvriers qui travaillent.

Un sous-agent de M. Brossier, M. Monchamps, qui samedi dans un estaminet, avait parlé contre la greve a été pris à partie, roué de coups et laissé la tête en sang par des individus, grévistes, dont on connaît les noms.

Il est à croire que les ouvriers qui voudraient travailler se laissent terroriser par les meneurs et qu'ainsi la reprise générale du travail soit encore reculée.

Il y a pourtant deux mois que dure ce chômage.

La noyée de Saint-André EST RECONNUE PAR SA MÈRE

Nous avons signalé la découverte dans le canal de la Delle à Saint-André d'un corps d'une femme dont nous avons donné le complet signalement.

Le docteur chargé de faire les constatations d'usage a déclaré que le cadavre avait séjourné environ un mois dans l'eau, en outre, relevé sur le corps des traces parasites provenant de coupes informées de ces constatations, M. Houff, juge d'instruction, a chargé M. Placé de procéder à une autopsie.

L'identité de ce cadavre a pu être établie mercredi après-midi.

C'est une jeune fille de 21 ans, Eudoxie Behaghel, originaire de Météren, près de Baillou.

Il y a trois mois, elle était encore au service de M. Pennier, rue de l'Hôpital-Militaire, 15. Le 7 novembre, elle disparut soudain sans motif connu ; sa disparition fut signalée à la police qui ne parvint pas à retrouver ses traces.

Or cette jeune fille a des parents qui habitent Météren. A la lecture des journaux donnant le signalement d'une mystérieuse noyée, Mme Behaghel crut reconnaître sa fille. Elle vint mercredi matin à Lille et se rendit de là à Saint-André où elle habite une autre de ses filles, une pauvre mère agitée de sombres pressentiments se rendit à la Morgue et reconnut le cadavre de sa fille, ainsi que les effets et les objets lui appartenant.

Elle resta maintes fois à avoir et Mlle Eudoxie Behaghel a été victime d'une agression avant d'avoir été engloutie dans la Delle.

La tentative d'assassinat d'Emmerin

Nous avons signalé la tentative d'assassinat commise à Emmerin sur la personne de Mme Boutroy, cabaretière, par quatre jeunes vauriens, Désiré Dalenne, 16 ans, Paul Chappeau, 17 ans, Edouard Mondar, 16 ans, Maurice Deschry, 16 ans.

Mardi après-midi, M. Dupont de Saint-Paul, juge d'instruction, a contrôlé son cabinet les procès-verbaux et leur victimes.

Dalenne et Chappeau ont fait preuve du plus grand cynisme et ont déclaré qu'ils étaient venus au cabaret Boutroy dans l'intention de tuer la tenancière et de la dévaliser. Si les vauriens parvenaient à tuer Mme Boutroy, ils auraient eu un grand succès.

Il est étonnant de constater l'absence de conscience de ces gamins, qui ne se contentent pas de tuer une femme, mais qu'ils se contentent de la tuer par la suite.

INCENDIE d'une fabrique de chicorée à ASQ

80.000 FRANCS DE DÉGÂTS

Un immense incendie s'est déclaré la nuit du mardi au mercredi, vers onze heures, dans la fabrique de débarrassement de chicorée appartenant à MM. Beaucamps et Truffaut.

Il y avait à peine une demi-heure que les ouvriers avaient remis les cosettes et étaient retournés près du calorifère lorsqu'ils aperçurent des flammes sur le plancher de cuisson.

Le feu prit de suite une extension extraordinaire envahissant les différents étages. A minuit l'établissement n'était déjà plus qu'un brasier immense. On dut se borner à garantir l'atelier de construction en fer de MM. Beaucamps et Truffaut, séparé de quatre mètres seulement du bâtiment incendié.

La pompe à manœuvre pendant près de trois heures. Les pompiers étaient secourus par les habitants de la commune accourus en foule à l'appel du tocin. Remarqués parmi eux, M. le Curé, M. le Maire, MM. les Adjoints, M. le Directeur de l'école communale.

Grâce à la présence d'esprit de M. Beaucamps père, qui dès le début de l'incendie, a coupé les fils électriques reliant un dynamo au magasin de matières fabriquées, ce magasin a été épargné.

Toutes les constructions avaient été construites il y a deux ans. On évalue les dégâts tant marchandises que constructions à 80.000 francs au moins. Il y a assurance à quatre Compagnies. De plus MM. Beaucamps et Truffaut subissent encore une grande perte par suite du transport lors de ces incendies de la matière première de plusieurs millions de racines de chicorée encore accumulées dans les caniveaux.

Toute cause de malveillance paraît devoir être écartée. L'incendie est due sans doute à l'échauffement des matières en cuisson.

Pour le mois de janvier

A l'École de Nazareth

XXX MÉDITATIONS POUR LES HOMMES par M. le chanoine MASQUELIER

L'exemplaire : 1 fr. ; franco : 1 fr. 15.

En vente à la Librairie de la Croix du Nord, 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place) - LILLE -

DEUX NOYADES

A. WITTEN

Monsieur Willem Van der... (text partially obscured)

Dans l'école de la Delle, le 1^{er} janvier, Mme Delva, 51 ans, demeurant à Biennes, près la mairie, a été tuée par un coup de feu tiré par son mari qui s'est suicidé en même temps.

Elle sortit de cet établissement pour rejoindre son mari. Mais à une minute après, on entendit le bruit d'une corde tombant dans l'eau. La malheureuse s'était noyée dans la Colme.

La gendarmerie de Bergues a ouvert une enquête pour déterminer la cause de cette noyade.

LILLE

LE PLUS AGREABLE THÉ CHAMBARD LE MEILLEUR PURGATIF

Beuve des troupes de la garnison

REMISE DE DÉCORATIONS

M. le général Davignon, commandant le 1^{er} corps d'armée, passera, aujourd'hui, jeudi, à 11 h. 30, sur l'Esplanade de la Cité, une revue de toutes les troupes de la garnison, à la suite de laquelle il remettra les décorations à l'officier de réserve de complément promu dans la Légion d'honneur à l'occasion du 1^{er} janvier.

MM. les officiers de la réserve et de la territoriale sont invités à cette revue (sous le commandement de M. le capitaine Voland, de la territoriale) et MM. les capitaines Bonie, de l'artillerie territoriale.

MORT DE LA VICTIME

Nous avons relaté le 1^{er} janvier les circonstances du terrible accident survenu à Mme V. Elise Théry, née Laverrière, 70 ans, rue du Nouveau-Siècle, 32.

Cette pauvre femme, en passant boulevard de la Liberté, à hauteur de la rue Arnould de Vues, avait été écrasée par le cadavre de M. Sanders, blanchisseur à Haubourdin.

La septuagénaire, gravement blessée, fut transportée à l'hôpital Sainte-Eugénie. Elle y a succombé après plusieurs jours d'atroces souffrances.

LILLE-CINÉMA

11-13, Parvis Saint-Maurice. Aujourd'hui, à 4 heures, matinées à 3 heures trois quarts, soirs. Demain, jour de repos, leur programme de cette semaine. Il faut absolument venir applaudir la Princesse d'Ye, Calino aux bains de mer, le Neveu de Médécine, le Côté Sauvage, un Prétendant obstiné, toute la série des nouveautés remarquables que Lille-Cinéma nous offre.

Demain, vendredi, à 8 heures et demi, Conférence de M. M. Mays, sur la Sicile. Samedi, nouveau programme particulièrement sensationnel.

La Commission des Travaux se réunira à la Mairie aujourd'hui, jeudi, à 8 heures 30 du soir.

Le « Nord » se fera annuellement dans les Salons de la Région du Nord, Edition 1910 (7^e année), est paru. Il est en vente au prix de 3 fr. 50 chez l'éditeur Lignères-Six, rue Leon-Gambetta, 244 ; à la Librairie Tallandier, rue Laidière, à hauteur de la rue Grand'Place ; chez MM. Le Bigot frères, rue Nationale, 68 ; et Laroche-Delatre, rue Bassa, 15, à Lille.

École d'instruction des officiers de réserve et de territoriale de Lille. — Demain, dimanche, 9 janvier, à huit heures, M. le chef d'escadron Viel, du 17^e régiment d'artillerie fera, au cercle militaire, une conférence sur l'Artillerie allemande dans le combat moderne, aux officiers de réserve et de territoriale de l'École d'instruction de Lille.

MM. les officiers de complément désirant participer personnellement aux Kriegsspiels du 23 janvier, voudront bien se faire inscrire après la conférence de dimanche prochain.

Cheval emballé. — Mercredi matin, vers huit heures, un voiture de marié appartenant à M. Vandamme, de Verlinghem, stationné près des Fiacres, a été percé au coup de cheval emballé de la rue Nationale, galop vers la rue Nationale, et percé au galop vers la rue Nationale, et percé au galop vers la rue Nationale.

Au feu ! Un feu de cheminée rapidement éteint par les pompiers de la rue Malin, a éclaté mercredi vers midi, chez M. Raygoux, rue Solferino, 158.

COURS DES MARCHES A TERME DU 5 JANVIER

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Touring - Le Havre

LAINES PEIGNÉES				LAINES BRUTES, COTONS, CAFÉS							
ROUBAIX-TOUROING				ANVERS		LE HAVRE		NEW-YORK		LIVERPOOL	
d'après la moyenne des prix pratiqués à la C. R. hebdo				Type B		Cote de 16		Cote de 16		Cote de 16	
MOIS	COTE précédente	COTE Roubaix	COTE Touroing	Précédent	Cote	Précédent	Cote	Précédent	Cote	Précédent	Cote
Janvier	6 12 1/2	6 12 1/2	12 1/2	5 80	5 85	138	183	2 0	2 0	3 7 1/2	3 7 1/2
Février	6 00	6 00	12 1/2	5 75	5 80	183	183	2 0	2 0	3 7 1/2	3 7 1/2
Mars	5 87 1/2	5 87 1/2	12 1/2	5 75	5 80	183	183	2 0	2 0	3 7 1/2	3 7 1/2
Avril	5 80	5 80	12 1/2	5 70	5 75	183	183	2 0	2 0	3 7 1/2	3 7 1/2
Mai	5 75	5 75	12 1/2	5 65	5 70	183	183	2 0	2 0	3 7 1/2	3 7 1/2
Juin	5 70	5 70	12 1/2	5 60	5 65	183	183	2 0	2 0	3 7 1/2	3